

Demos : les bienfaits de la musique classique pour les jeunes des quartiers

janvier 2012

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Education
- Inclusion
- Loisirs

Département

Paris (75)

Sur le vif

« L'idée ce n'est pas que les enfants deviennent tous musiciens mais plutôt qu'en découvrant la pratique musicale ils s'ouvrent au monde ». Le chef de projet à l'APSV.

« La plus grande réussite du projet n'est pas d'avoir fait découvrir la musique à ces enfants. Plus que la pratique d'un instrument (certains continueront et intégreront un cursus classique, d'autres non), c'est une leçon de vivre ensemble qu'ils retiendront sûrement ». Le directeur général de la Cité de la Musique et président de la salle Pleyel.

Porteur(s) de l'action

Association de Prévention du Site de la Villette (APSV)

Objectif(s) et bref descriptif

Pour favoriser l'accès à la musique classique d'un public qui en reste trop souvent éloigné, le Conseil de la Création Artistique a mis en place « l'Orchestre des jeunes Demos ». L'idée : initier les enfants (âgés de 7 à 12 ans) des quartiers populaires de Paris et sa périphérie (30 villes sont concernées) à la musique classique par le biais de la pratique orchestrale. A travers la collaboration entre les acteurs du monde culturel et du champ social, l'objectif poursuivi est à la fois culturel (découverte d'un univers a priori inaccessible, apprentissage d'un instrument), pédagogique (acquisition de la concentration, de la rigueur, des bases musicales) et social (l'orchestre est une mini société et jouer en son sein c'est apprendre à s'écouter et vivre ensemble).



Origine(s)

Des programmes, utilisant la musique classique comme outil de socialisation pour les jeunes des quartiers difficiles, existent depuis de nombreuses années dans différents pays du globe : Sistema au Venezuela qui depuis 1975 a formé près de 300 000 enfants issus des barrios, Gouri depuis 1995 dans l'Etat de Sao Paulo au Brésil, Big Noise en Ecosse depuis 2008. Autant de projets qui ont fait leurs preuves.

A Paris, la Cité de la musique, avec ses ateliers musicaux qui reçoivent autour de 30 000 enfants par an, a une véritable expérience de la pédagogie auprès des jeunes. Par ailleurs, elle travaille régulièrement avec l'Association de prévention du site de la Villette (APSV), experte dans le domaine de l'insertion sociale. Celle-ci a déjà mené ce type de projet avec de petits groupes dans le 19ème arrondissement de Paris et au collège de Sarcelles en 2006-2007. Ces expériences mêlent action sociale et apprentissage de la musique traditionnelle et classique en s'adressant à des jeunes issus de quartiers défavorisés avec une pédagogie adaptée, tout comme les initiatives vénézuélienne, brésilienne et écossaise. Mais cependant, elles n'en ont pas la dimension orchestrale.

En 2009 le Conseil de la Création Artistique, avec le soutien de L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé : Ministère de la ville), sollicite la Cité de la musique et l'APSV pour mettre en place « l'Orchestre des jeunes Demos » - Dispositif d'Education Musicale et Orchestral à Dimension Sociale - (Demos signifie peuple en grec). Une démarche innovante associant pédagogie collective et suivi social et éducatif appuyé. L'idée : initier, par le biais d'un apprentissage intensif, les enfants (âgés de 7 à 12 ans) des quartiers populaires de Paris et de la périphérie (30 villes sont concernées) à la musique classique à travers la participation à un orchestre. Un projet à contre courant puisque la majorité des initiatives culturelles prises en faveur des jeunes des quartiers sont proches de leurs aspirations supposées : des activités renvoyant à leur propre culture d'origine, au Hip Hop, à la culture urbaine, au sport, à la musique traditionnelle...

Description détaillée

L'objectif recherché est de mettre en place dans des territoires « Politique de la ville » des activités de musique classique et de susciter une inscription durable des participants dans cette pratique artistique. Le but est de favoriser l'accès à une activité souvent perçue par ces jeunes comme inaccessible et de faire évoluer certaines représentations liées aux musiques classiques. Par ailleurs, il s'agit d'inscrire ces enfants dans un dispositif à la fois ouvert et structuré (travail assidu, rigueur, concentration, expressivité) afin de développer respect de l'autre, confiance en soi, envie de communiquer, prise de risque...

Concernant plus d'une trentaine de villes (Paris et sa périphérie), le projet d'Orchestre des jeunes Demos nécessite la mise en place d'une organisation colossale, le développement d'une nouvelle pédagogie d'enseignement de la musique, mais aussi de trouver des volontaires.

Allier pédagogie collective et suivi social

Le projet commence par le recrutement des enfants. Pour cela, on décide de s'appuyer sur le tissu social existant et sur les structures fréquentées par les enfants ou leurs proches. Bien souvent, les familles ne connaissent pas les conservatoires et sortent peu de leur quartier. Le recrutement se fait donc par le biais des réseaux des centres sociaux, des associations, des maisons d'enfants et de jeunes, des Maison d'enfants à caractère social (Mecs), de Paris et sa périphérie au sein desquels familles et enfants se voient proposer de participer à la formation d'un orchestre. Tous les enfants recrutés sont suivis dans une structure sociale implantée en quartier politique de la ville et/ou bénéficient de mesures éducatives voire de placement.

Ce partenariat avec le tissu associatif et institutionnel local va permettre au projet de bénéficier de lieux pour les répétitions ainsi que d'un encadrement éducatif complémentaire à l'initiation artistique. Afin de faciliter l'implication des enfants les structures sociales de quartier ont été retenues de façon à ne pas occasionner plus d'une heure de déplacement vers le centre de Paris, lieu des répétitions collectives pour l'orchestre. L'objectif étant que les enfants ne rencontrent pas de frein à la pratique musicale. Ceux-ci sont alors accompagnés par les éducateurs ou animateurs des structures qui jouent un rôle essentiel pour, notamment, rappeler les heures de répétition et encourager les familles à l'assiduité. Lorsqu'un enfant manque à l'appel, perturbe les cours, l'intervention du travailleur social va ainsi permettre aux professeurs de connaître les motifs de perturbation et de mieux l'accompagner.

Ainsi, l'association a choisi une approche territoriale, contactant les structures sociales des villes de région parisienne. Les villes ont ensuite été sollicitées pour la mise en place concrète : professeurs de conservatoire pouvant intervenir, programmation culturelle en lien avec le projet, 39 structures

situées dans 30 villes sont finalement concernées. Selon les lieux des partenariats très actifs ont ensuite pu voir le jour avec les écoles de musique existantes.

Une fois toute la logistique mise en place, en janvier 2010 le projet Demos peut démarrer. 450 enfants, âgés de 7 à 12 ans, dont aucun n'avait fait de musique auparavant, se lancent alors dans cette action. Chacun se voit confier un instrument de musique (violon, violoncelle, flûte traversière, tuba, clarinette, trompette, trombone) dont il est alors responsable et qu'il peut ramener chez lui, pour répéter à la maison. Puis les enfants sont répartis en quatre orchestres, ayant chacun leur couleur : orange, bleu, rouge, jaune.

Dans chacune des 39 structures sociales choisies, un groupe de 15 enfants maximum est constitué. Chaque groupe utilise des instruments d'une même famille (cordes, bois ou cuivres) et fait partie d'un des quatre orchestres. Ses répétitions ont lieu au sein de la structure. Les enfants y suivent quatre heures de cours hebdomadaires en 2 séquences de 2 heures, hors temps scolaire, encadrées par 2 adultes (1 enseignant et 1 musicien d'orchestre) et par des référents choisis par les structures sociales partenaires. Un coordinateur territorial assure la mise en oeuvre du projet sur les territoires concernés, il organise notamment des réunions de suivi qui rassemblent les différents acteurs du projet. Une équipe éducative est également constituée afin d'accompagner les jeunes et les référents sociaux sur la mise en oeuvre de la démarche.

Une pédagogie adaptée

Les ateliers reposent sur un enseignement collectif laissant la place à des moments d'apprentissage individuel ou par groupes de deux ou trois. Les enfants bénéficient d'un enseignement de haut niveau dispensé par des musiciens professionnels de l'Orchestre de Paris, de l'Orchestre symphonique Divertimento et des pédagogues (enseignants de conservatoire et diplômés, pédagogues titulaires du diplôme universitaire de musicien intervenant).

Une pédagogie particulière est mise en place. En effet, les cours sont très différents de ce qui se fait en conservatoire. Ici, le solfège n'est pas séparé de la pratique. Il s'agit d'une approche globale, beaucoup plus agréable pour les enfants. La leçon fait se succéder jeu collectif et moment d'écoute mutuelle, lecture de la partition et exercices de rythme, percussions corporelles et jeux de mémorisation. Côté solfège, les enfants en restent aux rudiments, ils ne sont pas dans la lecture mais dans l'oralité. Aucun enfant n'est exclu du projet pour des raisons artistiques liées à la qualité de sa pratique.

Chacun des groupes constitués, répartis en familles d'instruments, ne répète que deux morceaux du répertoire, spécialement choisis et arrangés pour des débutants grâce à un partenariat avec le London Symphony Orchestra qui s'implique beaucoup dans ce genre de projets. Les pièces sont ensuite juxtaposées pour former le programme d'un concert. Avant chaque concert, les groupes composant chaque orchestre se réunissent pour des répétitions générales. Deux chefs d'orchestre reconnus (la directrice musicale de l'Orchestre Divertimento et l'ex-assistante du chef de l'Orchestre national de France) sont alors chargés de les faire travailler. C'est à ce moment que l'orchestre prend réellement forme et que les enfants peuvent entendre la musique qu'ils travaillent depuis des mois.

Les 30 juin et 1er juillet 2010, un premier état du travail des jeunes a été présenté aux familles à la salle Pleyel. En décembre 2010 et janvier 2011, les jeunes ont présenté des concerts en petite formation dans leurs structures sociales.

Ces représentations sont suivies de trois concerts à Evry, la Courneuve et Nanterre en février et mars 2011.

Parallèlement, les partenaires du champ social et les structures d'enseignement musical travaillent sur l'accompagnement des jeunes qui le désirent vers des apprentissages plus approfondis.

Bilan

- Le projet concerne 450 jeunes âgés de 7 à 12 ans
- Outre l'engagement des enfants sur les 3 ans du projet, seuls 15% des enfants ont renoncé au bout de 6 mois, l'association observe beaucoup de liens avec les familles des enfants, avec des retombées intergénérationnelles fortes.
- Ce type de pratique désacralise et diffuse la musique classique.
- Le projet permet de rompre avec l'idée que les jeunes issus des milieux défavorisés n'aiment que certains styles musicaux, comme le Hip-hop.
- Des enfants ayant dû sortir du projet en raison de déménagements ou fin de placement se sont engagés, soutenus par leur famille, dans un enseignement en école de musique ou conservatoire.
- Beaucoup d'enfants souhaitent entrer dans le projet et une liste d'attente s'est constituée alors que tous sont conscients que cette activité nécessite de faire des efforts.
- Des liens se sont créés avec les écoles de musique et conservatoires, autour de la pratique musicale, permettant à des élèves de conservatoire de devenir tuteurs d'enfants pris en charge en MECS.
- Il est observé un grand respect des parents, bienveillants et tolérants, sur les compétences des enfants. Les concerts permettent aux enfants d'inviter les adultes de leur choix, nombreux et très fiers.
- Jouer en orchestre impose des contraintes strictes : se regarder, s'écouter et donc se respecter. Le projet Demos constitue donc une leçon de vivre ensemble.

Partenaire(s)

L'une des originalités du projet réside dans la largeur de son partenariat réunissant acteurs du champ social, du champ culturel, institutionnels et collectivité territoriales.

Partenaires fondateurs

Le Conseil de la création artistique a initié le projet avec le soutien du ministère de la ville par le biais de l'Acisé.

L'Association de Prévention du Site de la Villette pilote le projet

La Cité de la musique apporte un concours pédagogique

L'Orchestre de Paris

L'Orchestre Symphonique Divertimento (en résidence artistique à la ville de Stains)

Champ social

39 structures sociales (Centre sociaux, Maisons de l'enfance, Maisons de quartier, Accueil éducatifs, centres de loisirs, associations) sont partenaires du projet et constituent le relais direct entre les jeunes, les musiciens et l'équipe de coordination de l'Association de Prévention du Site de la Villette. Elles assurent l'animation du projet auprès des jeunes, de leurs familles et des éducateurs référents qui suivent l'ensemble des séances. Les référents sont invités à participer aux apprentissages musicaux afin de vivre de l'intérieur les différentes étapes. Les structures sociales participent avec l'équipe du projet Orchestre des jeunes Demos aux réunions de suivi de projet.

Champ musical

Le **London Symphony Orchestra** a choisi et arrangé les morceaux pour des débutants.

Les **musiciens intervenants** viennent en partie de deux orchestres, l'**Orchestre Symphonique Divertimento** et l'**Orchestre de Paris**, et des **conservatoires partenaires**. Les autres sont recrutés sur un profil privilégiant les compétences pédagogiques et d'animation musicale collective (Diplôme universitaire de musicien intervenant - DUMI ; Diplôme d'Etat de professeur de musique - DE ; Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique - CA).

Plusieurs **conservatoires et écoles de musique** ont proposé des enseignants musiciens pour encadrer les cours et mettent à disposition des structures sociales partenaires une salle pour l'enseignement ou, ponctuellement, pour des présentations publiques aux familles. Ils peuvent être force de proposition d'activités annexes au projet et participer aux réunions de suivi du projet. Ils facilitent l'accès au conservatoire des jeunes participants au projet désireux de poursuivre leur formation musicale. Enfin, des élèves des conservatoires, plus âgés et expérimentés, participent aux représentations du projet à la Salle Pleyel sous forme de tutorat.

Collectivités territoriales

Afin de promouvoir un dispositif pérenne dans les structures existantes, les collectivités locales et les conservatoires sont sensibilisés à la réflexion, à la mise en oeuvre et à l'adaptation du projet sur le territoire. Les collectivités territoriales peuvent apporter un soutien logistique au projet en mettant à la disposition des structures partenaires un lieu pour accueillir les cours, en détachant des enseignants volontaires sur le projet.

Moyens

Humains

73 professeurs de musique, diplômés ou dumistes, et musiciens d'orchestre, à temps partiel pour l'accompagnement des enfants.

APSV

- 1 chef de projet jusqu'en novembre 2010
- 1 chargé de production, logistique, organisation des répétitions, instruments...
- 3 coordonnateurs DEMOS, chargés chacun d'une dizaine de groupes
- 1 éducateur, intervenant dans les lieux présentant plus de difficultés, en accompagnement des musiciens

Financiers

3 millions d'euros pour 3 ans financés par le Conseil de la création artistique, avec le soutien de Mécénat musical Société Générale.

70% de la dépense est constitué des frais de personnel.

Contact

FLAMAND Olivier

Directeur général

APSV (Association de Prévention du Site de la Villette)

Adresse : 211 avenue Jean Jaures
75019
Paris
France

Tél. : 01 40 03 77 76

Courriel : oflament@apsv.fr

Site web : www.orchestredemos.fr/